

L'Association des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Paris (AAIHP)

favorise les travaux de recherche
des Internes et Chefs de clinique assistants de spécialité d'Île-de-France



En 2019

2 bourses de recherche de 25 000 €

pour la réalisation d'un travail original de recherche clinique ou fondamentale,
ou pour l'acquisition d'une formation complémentaire dans sa spécialité,
dans un laboratoire ou un service hospitalier.

Un candidat ne peut être lauréat s'il a déjà obtenu un financement pour ledit travail. Cette bourse doit donc représenter **SON UNIQUE SOURCE DE FINANCEMENT**. Elle est destinée uniquement au candidat lui-même à l'exclusion de tout versement à une structure hospitalière ou de recherche, quel que soit son statut juridique.

**Informations et
modalités pratiques
page suivante**

**Date limite
des candidatures
le 11 février 2019**



AAIHP - Association Reconnue d'Utilité publique
Adresse postale : 17, rue du Fer-à-Moulin 75005 Paris
Tél. : 01 46 69 14 11
Mail : aihp@wanadoo.fr
Sites : www.aaihp.fr - www.linternatdeparis.fr
Twitter : [@AIHAPHP](https://twitter.com/AIHAPHP)

Informations et modalités pratiques

Celle-ci s'adresse à un Interne ou à un Chef de Clinique Assistant de Spécialité de la Région Île-de-France en exercice pour l'aider :

- soit à réaliser un travail original de recherche clinique ou fondamentale,
- soit à acquérir une formation complémentaire dans sa spécialité, dans un laboratoire ou un service hospitalier.

Un candidat ne peut être lauréat s'il a déjà obtenu un financement pour ledit travail. Cette bourse doit donc représenter **SON UNIQUE** source de financement. Elle est destinée uniquement au candidat lui-même à l'exclusion de tout versement à une structure hospitalière ou de recherche, quel que soit son statut juridique.

Pièces à transmettre :

- Une déclaration sur l'honneur d'acceptation du règlement de la bourse.
- Le relevé des fonctions d'interne récent ou l'arrêté de nomination au poste de Chef de Clinique attestant que le candidat est interne ou CCA au moment de la demande.
- Un CV avec liste des titres et travaux.
- La lettre d'acceptation du Chef de service ou de laboratoire dans lequel doit se dérouler le projet.
- En **25 exemplaires** : la « fiche candidat » téléchargeable sur le site de l'AAIHP, (www.aaihp.fr).
- En **25 exemplaires** : un résumé strictement anonyme (le nom du candidat ne doit pas y être mentionné, pas de noms de laboratoire ou d'hôpital), ne dépassant pas deux pages dactylographiées, exposant le plus clairement possible :
 - l'état de la science sur le projet proposé,
 - l'objectif principal et s'il y a lieu les objectifs secondaires de l'étude,
 - la méthodologie proposée.

Merci d'agrafer chacun des exemplaires avec en première page « la fiche candidat ».

- Un chèque d'adhésion à l'AAIHP (interne en exercice : 35 euros ; CCA en exercice : 50 euros (chèque à l'ordre de l'AAIHP à joindre au dossier de candidature).

Les candidatures doivent parvenir à l'Association
par courrier (**pas de recommandé**) avant **le 11 FEVRIER 2019**
AAIHP / Doriane de Nazelle
17, rue du Fer à Moulin 75005 PARIS

Pour toutes autres informations : aihp@wanadoo.fr